

**Volet B**

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mo
b***14114565*****30-05-2014**

BRUXELLES
Greffe

N° d'entreprise : 0475.682.060

Dénomination

(en entier) : **VALAURET INVESTMENTS**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société en Commandite par Actions

Siège : avenue Louise, 205-207 - 1050 Bruxelles
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : MODIFICATION DE L'EXERCICE SOCIAL ET DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-François POELMAN, Notaire à Schaerbeek, le 26 mai 2014, que l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société en commandite par actions " VALAURET INVESTMENTS " dont le siège social est établi à 1050 Bruxelles, avenue Louise, 205-207, notamment décide :

- de prolonger l'exercice social en cours pour le faire s'achever le trente et un décembre deux mille quatorze au lieu du trente juin deux mille quatorze et de déplacer en conséquence la date de l'assemblée générale annuelle au 4ème mardi du mois de mai et pour la première fois en deux mille quinze.

Les exercices sociaux suivants s'étendront dès lors du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

L'assemblée décide de modifier les articles 18 et 27 pour les mettre en conformité aux décisions qui précèdent :

-article 18 : remplacer à la première phrase le mot « novembre » par le mot « mai ».

-article 27 : remplacer la première phrase de l'article par : « L'exercice social commence le premier janvier et est clôturé le trente et un décembre de chaque année. »

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Délivré avant enregistrement uniquement en vue du dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

J.F. POELMAN, Notaire

Déposé en même temps:

- expédition de l'acte

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/06/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature